

LE FORESTAIN

SOMMAIRE

- Emploi et petites annonces de la commune
- L'évènement passé organisé par la commune
- Les évènements passés avec le comité des fêtes
- Focus sur les archives départementales
- Zoom sur une entreprise du village
- Infos diverses
- Etat d'avancement de la station d'épuration
- Stérilisation des chats : un acte de protection
- Repas gourmands personnalisés livrés à domicile
- De la gourmandise sur la commune
- Quelques règles sur notre commune
- Point transport
- Recensement militaire
- Point inscriptions diverses
- A vos agendas
- Communication



Chères Forestaines, Chers Forestains,

Tout d'abord, je vous informe du recrutement d'un secrétaire de mairie le 22 mai dernier, Monsieur Thibault TROGNON sera à votre écoute, aux horaires d'ouvertures de la mairie indiquées dans les pages suivantes.



Un recrutement à temps partiel pour le service technique du 1er Juin au 30 septembre 2023 a été également opéré, c'est ainsi que Monsieur Raphael AUREAU, interviendra plus particulièrement dans la mission d'entretien des espaces verts avec Olivier, notre agent technique en poste.

Le printemps est désormais installé, les jardins sont magnifiques, la végétation luxuriante, nous pouvons profiter de notre joli cadre rural, de nos jardins pour partager de beaux moments de convivialité entre amis.

Dans le même esprit de tranquillité, d'attention envers vos voisins, je vous demande de limiter à des heures décentes l'utilisation du matériel engendrant du bruit ; tondeuse, perceuse et autres. Ces nuisances sonores sont proscrites le dimanche et tolérées le samedi.

Je profite du "Forestain", pour vous rappeler que vous devez entretenir vos haies mitoyennes, ainsi que le long des espaces publics. Dans bien des cas, les débordements sont dus au non respect des règles de distance et hauteur légales de plantations des végétaux : ces règles sont définies par l'article L 671 du Code Civil.

Pour mémoire, le Plan Local d'Urbanisme a été approuvé en 2020, consultable sur le site de la commune ou en mairie. Je vous invite à retrouver dans ce Forestain, quelques informations relatives aux autorisations d'urbanisme à obtenir avant travaux dans votre propriété. L'Équipe Municipale remercie les bénévoles de l'association "La Forêt Fleurie" et notre agent communal qui contribuent à l'embellissement régulier de notre village. Nous remercions également les Forestaines et Forestains, qui entretiennent le trottoir devant leur propriété. La propreté dans notre village n'est pas uniquement du ressort de la commune. Notre commune est dynamique, grâce à chacun d'entre vous à travers la vie associative riche et diversifiée. Les occasions de rassemblements festifs, sont essentielles pour renforcer les liens entre les habitants. Prochains rendez-vous, la fête des voisins le 2 juin organisée par vos soins dans votre rue, le 11 juin concours de pétanque sur le Square Pierre Aubergé, le 24 juin feu de St Jean sur le Stade de la Tourelle et le 10 septembre, brocante sur la place de l'Église.

L'Equipe Municipale vous souhaite un bel été, prenez soin de vous.

MARIE-ANGE GANGNEBIEN

EMPLOI ET PETITES ANNONCES DE LA MAIRIE

Bienvenue à Thibault Trognon, notre nouveau secrétaire de Mairie !



Si nécessaire vous pouvez également joindre :

Mme GANGNEBIEN : Maire au 06 65 01 76 05

M. SALAÛN : 1er Adjoint au 06 88 20 52 66
Mme DANTONNET : 2ème Adjoint au 06 83 20 00 00

M.TETU : 3ème Adjoint au 06 62 91 62 27

Il vous accueille avec le sourire aux horaires indiqués ci dessous :

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
9H – 12H 13H – 18H	Fermé au public	9H – 12H 13H – 18H	9H – 12H 13H – 18H	8H – 12H	Uniquement sur rendez-vous

Petite annonce d'un Forestain :

Je suis Forestain, je recherche un bout de terrain à disposition, pour faire un potager (environ 100m²). Je souhaiterais y cultiver des légumes seul ou en partage avec d'autres habitants.

Mr DORBE

21 rue du Pont de l'Aridaine,
91410 La Forêt-le-Roi
062222073

dorbe.mathieu@gmail.com



La Mairie recrute !

La commune recherche un agent technique à mi-temps pour les espaces verts. Si vous êtes intéressés, appelez au 01 64 95 71 22 ou envoyez votre CV à l'adresse mail laforetleroi@wanadoo.fr



L'EVENEMENT PASSE ORGANISE PAR LA COMMUNE

La chasse aux oeufs de Pâques - 10 avril



A l'occasion du Lundi de Pâques, encadrée par deux grands poussins, une quinzaine d'enfants s'est retrouvée dans la cour de la mairie pour retrouver des chocolats et autres bonbons déposés par les "cloches". Un goûter a ensuite été proposé. Pendant la dégustation, les butins ont été mis en commun et répartis entre chacun des participants. De quoi ravir les plus gourmands !



LES ÉVÈNEMENTS PASSES AVEC LE COMITE DES FÊTES*



Randonnée - 16 avril*

Nous souhaitons vous adresser un grand merci pour votre participation à notre matinée de randonnée ! Nous espérons que vous avez passé un agréable moment en notre compagnie et que vous avez pu découvrir de beaux paysages lors de cette belle balade. Nous avons créé une page souvenir sur le site du comité des fêtes pour revivre ensemble ces instants mémorables.

Le Baby Broc - 22 avril

Un immense merci d'avoir rendu notre événement si spécial! Nous tenions à exprimer notre gratitude pour votre soutien et votre participation enthousiaste. Votre présence a contribué à créer une atmosphère animée et conviviale lors de la Baby Broc. Nous espérons que vous avez apprécié la variété d'articles pour enfants, des vêtements aux jouets, ainsi que les délicieux popcorn et hot-dogs qui étaient disponibles. Nous tenons également à remercier nos exposants dévoués, nos bénévoles impliqués pour leur contribution à la réussite de cet événement.



FOCUS SUR LES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES



Vous possédez des documents sur l'Essonne et souhaitez en faire profiter au plus grand nombre ? Confiez-les aux Archives départementales de l'Essonne !



Les Archives départementales de l'Essonne conservent 3 kms d'archives d'origine privée, qui ont été données ou déposées par des particuliers, des entreprises ou des associations. Les plus anciennes datent du XIII^e siècle.



Vous pouvez confier les documents suivants et ainsi contribuer à enrichir le patrimoine essonnien de demain :

- Des papiers de famille ou professionnels
- De la correspondance
- Des photographies argentiques ou numériques
- Des films
- Des tracts ou affiches
- Des fichiers numériques
- Des livres
- Des revues ou des journaux

Les Archives départementales de l'Essonne : qu'est-ce que c'est ?

Les archives départementales de l'Essonne sont un service du Conseil départemental de l'Essonne, chargé de collecter les archives, de les classer, les conserver et les mettre à la disposition du public.

À Chamarande, la Direction des archives et du patrimoine mobilier collecte, conserve, communique à tous les archives du département et veille à la sauvegarde et valorisation du patrimoine mobilier essonnien.

COORDONNEES

38 rue Commandant Maurice Arnoux,

91730 Chamarande

Téléphone : 01 69 27 14 14

La salle de lecture est ouverte les mardis, mercredis et jeudis de 9h à 17h sur réservation en téléphonant au plus tard la veille avant 15h30. L'inscription qui est gratuite sur présentation d'un justificatif d'identité (CNI, passeport ou permis de conduire) permet d'accéder en salle de lecture pour consulter les archives. Aucun document ne peut être prêté à l'extérieur.

Pour les personnes qui ont un ordinateur ou un smartphone connecté à Internet, il est également possible de consulter les archives sur le site internet des Archives de l'Essonne dont l'adresse est la suivante : <https://archives.essonne.fr/>

En plus de la consultation en salle de lecture, qu'est-il possible de consulter sur le site internet des archives de l'Essonne ?



L'Etat civil et les registres paroissiaux

La collection des registres numérisés couvre la période 1519-1940.

La recherche se fait par commune :

- Pour les registres paroissiaux, vous pouvez ajouter le nom de la paroisse « Dans tous les champs » afin d'obtenir une réponse pertinente
- Pour l'Etat civil (1800-1940), si vous ne connaissez pas la date précise d'un acte, il faut d'abord consulter les tables décennales.

Pour toutes les communes de l'Essonne, les registres sont consultables en ligne jusqu'en 1940, à l'exception des registres des naissances, lesquels pour des raisons légales, le sont jusqu'en 1922. D'autres registres numérisés viendront alimenter cette base tous les ans. Ces registres sont consultables en salle de lecture jusqu'en 1946.

Les listes nominatives des recensements de population

Elles permettent notamment de retrouver ses ancêtres nés en Essonne. Le recensement de la population était réalisé tous les 5 ans de 1836 à 1936, on dispose aussi de quelques listes de 1817 et 1831. Il a été perturbé en période de guerre : recensement de 1871 reporté en 1872, pas de recensement en 1916.

Après la Seconde Guerre mondiale, c'est l'INSEE qui a pris en charge cette opération... à des fréquences variables (1946, 1954, 1962, 1968, 1975, 1982, 1990, 1999). Les listes nominatives numérisées jusqu'en 1946 sont accessibles en ligne. Pour des raisons légales, les listes de 1954 à 1975 sont consultables uniquement en salle de lecture.

La Presse numérisée

La Bibliothèque des Archives propose une collection de journaux imprimés. Vous avez accès à des titres de presse locale couvrant la période 1839-1953. Au-delà de cette date, les journaux numérisés sont consultables en salle de lecture, ainsi que la collection imprimée.



Les Plans cadastraux

Ils permettent de reconstituer l'histoire d'une propriété foncière, d'une maison ou d'un immeuble...



Un formulaire de recherche vous permet de consulter le tableau d'assemblage représentant l'ensemble du territoire d'une commune puis les plans de section représentant chacun une portion de commune.



Pour pouvez par exemple accéder au cœur du village de la Forêt le Roi en 1828 !!

Les Cartes postales

Plongez-vous dans l'univers suranné des cartes postales anciennes pour tenter de retrouver votre maison, votre école et peut-être vos ancêtres, découvrez ou redécouvrez votre département, votre commune, votre ferme ou commerce au début du 20^e siècle.



Sont disponibles également des cartes postales pendant la Grande Guerre. Ce sont des vues de soldats au front ou à l'arrière, des défilés de troupes, des mises en scènes photographiques réalisées en studio dans des poses figées, des caricatures de l'ennemi mais aussi quelques vues grivoises et d'autres sentimentales....

Toutes ces cartes vues, patriotiques, fantaisies et illustrées, envoyées par les soldats au front à leurs proches et précieusement conservées dans les familles retracent l'univers de la Première Guerre mondiale.

ZOOM SUR UNE ENTREPRISE DU VILLAGE



Gaëlle a lancé son activité en 2022 à la suite d'une promesse familiale, perpétuer la tradition de la couture de "Maman en Maman". Naît alors L'Atelier des Mamans, un atelier de couture spécialisé dans la confection de vêtements enfants mais pas que !



Les collections de l'Atelier des Mamans se composent toute l'année de pièces uniques pour des filles de 18 mois jusqu'à 8 ans. Ce sont des pièces réalisées dans des quantités très limitées (quelques exemplaires dans chaque taille). On retrouve ainsi des robes pour toutes les occasions (robes fluides et légères, robes de cérémonie...), des jupes shorts qui sortent de l'ordinaire, des hauts assortis pour un total look, des gilets de berger pour les jours de douceur... Toutes les chutes de tissus sont réutilisées dans la confection d'accessoires (lacets, barrettes, boucles d'oreilles). Rien ne se perd, tout se recycle !

Ce sont alors des pièces uniques (un seul exemplaire dans chaque taille). Alors, ne tardez pas, il n'y en aura pas pour tout le monde !

Gaëlle propose également des cours de couture pour vos enfants sur demande.



Mais aussi des lacets pour customiser vos chaussures !!




Petit tour à l'atelier

www.atelierdesmamans.fr

 contact@atelierdesmamans.fr

 www.instagram.com/atelierdesmamans

 www.facebook.com/Atelier-des-Mamans

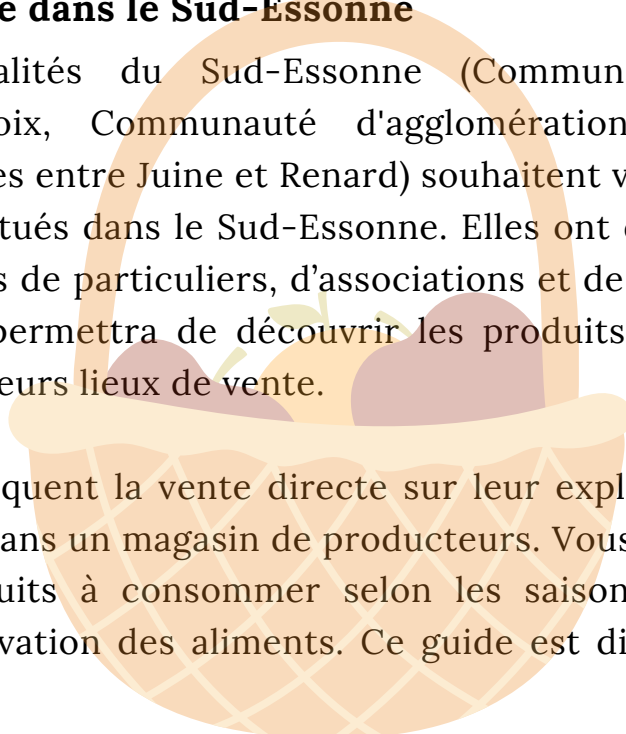


INFOS DIVERSES

Produits en vente directe dans le Sud-Essonne

Les trois intercommunalités du Sud-Essonne (Communauté de communes du Dourdannais en Hurepoix, Communauté d'agglomérations du Sud Essonne et Communauté de communes entre Juine et Renard) souhaitent valoriser les producteurs et agriculteurs volontaires situés dans le Sud-Essonne. Elles ont donc publié un guide pour répondre aux sollicitations de particuliers, d'associations et de commerçants en quête de produits locaux. Il vous permettra de découvrir les produits près de chez vous et de prendre connaissance de leurs lieux de vente.

Certains d'entre eux pratiquent la vente directe sur leur exploitation, sur les différents marchés alimentaires ou dans un magasin de producteurs. Vous y trouverez également un calendrier avec les produits à consommer selon les saisons, ainsi que les bienfaits nutritionnels et la conservation des aliments. Ce guide est disponible en Mairie ou sur notre site internet.



ETAT D'AVANCEMENT DE LA STATION D'EPURATION



La commune de La Forêt-le-Roi est assainie par un réseau unitaire et les eaux sont traitées par deux stations d'épuration de type filtres à sable « La Mare aux Loups » et « Chemin Creux ». Ces deux stations ne sont plus adaptées pour traiter correctement les eaux usées.

La commune et le Syndicat de l'Orge ont décidé de procéder à la reconstruction des deux stations d'épuration. Les travaux qui sont en cours de réalisation depuis le mois d'octobre 2022, consistent à créer pour chaque station :

- Un bassin d'orage pour tamponner les eaux en temps de pluie.
- Une station d'épuration type filtres plantés de roseaux de 255 EH* pour « La Mare aux Loups » et 545 EH* pour « Chemin Creux » comportant :
 1. Ouvrage de répartition munie d'un dégrilleur
 2. Deux chasses automatiques d'injection et répartition des effluents
 3. Deux étages de filtration
 4. Un troisième étage de filtration des eaux excédentaires by-passées en tête de station pour « Chemin Creux »
 5. Un canal de comptage en sortie
- Une zone d'infiltration des eaux traitées
- Des réseaux entre les différents ouvrages/zones des stations.

(*EH : équivalent habitant : Unité de mesure permettant d'évaluer la capacité d'une station d'épuration. Cette unité de mesure se base sur la quantité de pollution émise par personne et par jour)

Au 30 mai 2023, sur la STEP de La Mare-aux-Loups les travaux suivants ont été réalisés :

- Ouvrage de répartition et dégrilleur en tête de station
- Bassin d'orage
- 1er étage de filtration
- 2ème étage de filtration
- Canal de comptage de sortie
- Voiries autour des ouvrages
- Réseau entre les différents ouvrages et zones de la station
- Fossés pour les eaux traitées jusqu'à la zone d'infiltration.



1er étage STEP LML



2ème étage STEP LML



1er étage STEP CC



2er étage STEP CC



3ème étage eaux excédentaires STEP CC



Zone d'infiltration CC

Sur la STEP de Chemin Creux les travaux suivants ont été réalisés :

- Ouvrage de répartition et dégrilleur en tête de station et bassin d'orage
- Bassin d'orage
- 1er étage de filtration
- 2ème étage de filtration
- 3ème étage de filtration des eaux excédentaires
- Canaux de comptage de sortie pour le 2ème et 3ème étage
- Voiries autour des ouvrages
- Réseau entre les différents ouvrages et zones de la station.

STÉRILISATION DES CHATS : UN ACTE DE PROTECTION

La stérilisation est le premier acte de protection contre les abandons, les fugues, les maladies infectieuses, les tumeurs et leur cortège de souffrances.

L'opération réalisée par un vétérinaire peut être réalisée à partir de l'âge de huit semaines. Des études ont montré que la stérilisation effectuée avant le 4e mois (âge de leur puberté) pourrait également permettre une meilleure prévention de la prise de poids.

Une fois stérilisés, leur espérance de vie augmente significativement : de 14 à 18 ans contre de 6 à 10 ans pour les non castrés et exposés aux risques de divagation. Ils ne contractent plus de maladies infectieuses comme le FIV (ou « sida » des chats), transmis par rapport sexuel...

En seulement 4 ans, un couple de chats non stérilisés peut engendrer 20 736 chats !!!

REPAS GOURMANDS PERSONNALISÉS LIVRÉS À DOMICILE



**FAITES-VOUS LIVRER
VOS PLATS PRÉFÉRÉS À DOMICILE**



REPAS GOURMANDS PERSONNALISÉS
CONSEILS NUTRITION
SERVICES À DOMICILE

PLUS DE 20 ANS D'EXPERTISE NUTRITIONNELLE AU SERVICE DES SÉNIORS ET DE LEURS AIDANTS FAMILIAUX

Numéro 1 de la livraison de repas au domicile des séniors, Saveurs et Vie vous propose chaque jour des menus variés et gourmands mijotés par nos Chefs. Comme au restaurant, c'est vous qui choisissez votre menu pour le plus grand plaisir de vos papilles.

- Des menus variés validés par nos diététiciennes
- Mise en place rapide de livraison de repas, sous 48h
- Possibilité de bénéficier de réductions Services à la personne
- Des menus adaptés aux spécificités alimentaires : Menu Gourmand sans sucre ajouté, menu Délice sans sel ajouté...

OFFRE DE BIENVENUE
2 DÉJEUNERS OFFERTS*

INFORMATIONS & COMMANDES
01 41 733 733
www.saveursetvie.fr

* 2 déjeuners offerts pour toute commande de 7 repas pour la formule "déjeuner complet" uniquement. Offre non cumulable avec toute autre promotion. Valable 1 seule fois par utilisateur et hors commande internet.

UN LARGE CHOIX À LA CARTE **DES PRODUITS FRAIS ET DE SAISON** **MIJOTÉ PAR NOS CHEFS** **UN LIVREUR ATTITRÉ**

A.I.C.I. pour le portage de repas aussi !

Depuis le 1er mars 2023 Saveurs et Vie a mis en place l'AICI (avance immédiate du crédit d'impôt).

Près de 800 000 personnes âgées sont concernées par la dénutrition en France.

Saveurs et Vie propose une prise en charge personnalisée de cette dernière.

Bilan et suivi nutritionnel en plus d'un enrichissement de l'alimentation sont les clefs pour lutter contre la dénutrition.

CONTACT :

Laura Schirer

Diététicienne (N° ADELI 959502782)

Chargée de Développement 91

06 34 86 46 47

DE LA GOURMANDISE SUR LA COMMUNE

PIZZA SYMPA

Venez goûter les pizzas de François tous les mardis soirs entre 18h et 20h.

06 86 24 24 22



Son camion est garé sur la route d'Etampes.



Mangez local à la Forêt le Roi grâce au haricot magique



✓ Mardi de 16h00 à 19h30 : Ponthévrard (78)

✓ Mercredi de 10h00 à 12h00 : Richarville
16h30 à 19h30 : La Forêt le Roi

✓ Jeudi de 16h00 à 19h30 : Les Granges-le-Roi

✓ Vendredi de 16h00 à 19h30 : Sermaise



QUELQUES REGLES SUR NOTRE COMMUNE

• Utilisation d'engins bruyants



Respectez vos voisins. Tondeuse le dimanche ou les jours fériés, nettoyeur haute-pressure, perceuse et raboteuse etc... Vous n'aimez pas subir ces nuisances ? Ne les imposez pas non plus à vos voisins !

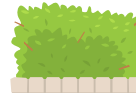
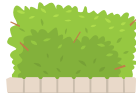
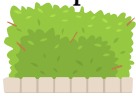


Ramassez les crottes de vos chiens !

• Elagage de vos arbres et de vos haies



Entre propriétés privées : les haies doivent être taillées à 2 m de hauteur, article 670 du code civil.



Sur les emprises publiques, les voiries, les chemins ruraux : les arbres, arbustes, haies, branches, racines doivent être élagués régulièrement par les propriétaires riverains, faute de quoi, un élagage peut être effectué d'office aux frais des propriétaires concernés – article L 114-1 et R116-2 du code de la voirie routière et articles R161-22 et suivants du code rural – Arrêté municipal n°2014-002.



Pour la sécurité de tous, veuillez rentrer vos véhicules dans vos propriétés.



• Entretien des trottoirs



La municipalité vous sollicite et vous remercie pour votre participation active et collective pour l'entretien des trottoirs et caniveaux devant votre propriété. Ainsi votre participation permettra de suppléer et d'aider l'agent technique en poste et évitera de nouvelles dépenses sur le budget communal.

• Brulage de déchets et végétaux

Le brûlage à l'air libre des déchets verts ou ménagers est strictement interdit (Règlement Sanitaire Départemental). Les feux de jardin sont passibles d'une amende de 450€.

Alors n'hésitez plus, utilisez les autres méthodes pour vos déchets : composteur, ramassage du SIREDOM, déchèterie, broyage

POINT TRANSPORT

Les dossiers de carte IMAGINE'R 2023-2024 seront disponibles en mairie mi-juin.
Pour les renouvellements vous recevrez l'imprimé directement à votre domicile.

Le tarif régional 2023/2024 est de 375 € (incluant les 8 euros de frais de dossier).

La municipalité participe à hauteur de 95€/élève pour les collégiens et 110 €/élève pour les lycéens sur présentation du dossier en mairie, tamponné par l'établissement scolaire.

Dans le cas où la famille aurait réglé l'intégralité du titre de transport à l'organisme GIE COMUTITRES, veuillez prendre contact avec la mairie pour recevoir la participation communale.



RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes filles et les jeunes hommes de 16 ans révolus, doivent se faire recenser à la mairie.

Il suffit de se munir du CERFA n° 10870*11, de son livret de famille et de sa carte nationale d'identité.

POINT INSCRIPTIONS DIVERSES



POINT TRANSPORT

Vous n'avez pas encore de compte sur le SIA ? Rendez vous à la journée "création de compte sia" organisée en partenariat avec la Fédération Intercommunale des Chasseurs d'Ile-de-France (FICIF) et l'armurerie A L'AFFUT.



Chasseurs

venez créer votre compte

SAMEDI 17 JUIN 2023
9H - 17H

Brigade de la gendarmerie de Lardy
36 rue de la Roche qui tourne à Lardy (91510)



POUR LA CRÉATION DU COMPTE SIA, VOUS DEVREZ OBLIGATOIREMENT AVOIR :

- une adresse mail personnelle accessible depuis votre téléphone portable (ou être en possession de votre identifiant et du mot de passe de connexion pour l'accès à votre messagerie) et vous munir des pièces suivantes :
- une pièce d'identité française, passeport français ou titre de séjour en cours de validité ;
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois à votre nom et prénom ;
- le permis de chasser (accompagné éventuellement de la validation de l'année en cours).



d'Ile-de-France

les francas

l'éducation et le mouvement !

BAFA

Approfondissement Du 19 au 24 juin 2023

Malakoff (92)

390€

Thématique

"Le jeu dans tous ses états "

inscription sur : www.bafa-lesfrancas.fr
contact au : 01-44-64-21-70

A VOS AGENDAS !

- **Dimanche 11 juin : Concours de Pétanque**



L'événement se tiendra sur le parking Aubergé (Square de la mare) de 9h à 18h. Pour plus de détails rendez-vous sur le site : <https://laforetenfete.fr/evenements/concours-de-petanque>.

- **Samedi 24 juin : Feu de la Saint Jean**



La Mairie et l'Association La Forêt en Fête organise un feu de la St Jean, samedi 24 juin, au stade. Pensez à rendre votre bulletin d'inscription avant le 17 juin (disponible à la mairie) si vous souhaitez participer au repas. Venez nombreux !!

- **Samedi 1er juillet : Kermesse des écoles**



La Kermesse des Écoles aura lieu le 1er Juillet à l'École de Boutervilliers, les petits Forestains passeront dans le village pour la traditionnelle tombola. Cette fête scolaire est ouverte à tous gratuitement et sans inscription.

- **Lundi 4 Septembre 2023: Rentrée scolaire pour les primaires et maternels**



Pour le périscolaire, veuillez prendre contact avec le syndicatdes4vallees@gmail.com, adresse mairie de Boutervilliers.

- **Samedi 9 Septembre : forum des associations**



Foot, ping-pong, course à pied, randonnée, renforcement musculaire, yoga, danse, sophrologie, anglais, dessin, cartonnage, langage des signes etc. venez nombreux au forum des associations organisé dans la salle des fêtes.

- **Dimanche 10 septembre : Fête du village - Brocante**



Venez nombreux place de l'Église et dans la cour de la Mairie. Inscription vide grenier à partir du 15 juin 2023 en mairie par téléphone au 01 64 95 71 22 ou à l'adresse mail laforetleroi@wanadoo.fr.



CALENDRIER DES FEUX D'ARTIFICE ORGANISES PAR LES COMMUNES AVOISINANTES



Boutervilliers et Dourdan : jeudi 13 juillet / **Etampes** : vendredi 14 juillet

COMMUNICATION



- **Site internet** : laforetleroi.fr
- **Facebook mairie** : La Forêt-le-Roi 91410
- **Téléphone** : 01 64 95 71 22
- **Email de la mairie** : laforetleroi@wanadoo.fr
- **Facebook village** : La Forêt-le-Roi: ventes, partage, échanges et entraide, Village solidaire.
- **Comité des fêtes** : laforetenfete.fr

Une suggestion, une remarque ? Ecrivez-vous :
leforestain@gmail.com